

Réunion du Conseil d'établissement 19 avril 2023 –18h00

Présences

MEMBRES DU PERSONNEL :

Serge Lamoureux (enseignant)

Marjorie Bouffard (psychoéducatrice)

Isabelle Gélinas (éducatrice au service de garde)

Mireille Langlois (directrice)

PARENTS MEMBRES DU CÉ:

Pauline Ferrand (parent)

Jean-François Bélanger (parent)

Joelle Simard (parent)

Mouna Andraos (parent)

Christian Côté (parent et représentant au CSSDM)

PUBLIC :

Margaux Grégoire (parent, présidente de la Fondation et membre OPP)

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture se fait à 18h07

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Serge Lamoureux est désigné secrétaire

3. Vérification du quorum

Le quorum est confirmé

Marie-Philippe et Nabila sont absentes, mais il y a quorum.

4. Période réservée au public (5 minutes à 10 minutes)

a) Il n'y a pas de présences du public. Il y aurait eu une question d'un parent adressée à la directrice (via Internet), mais le parent ne s'est pas présenté.

b) La directrice questionne la gestion du groupe privé Facebook des parents de l'école. Pauline nous rassure, trois parents agissent comme modérateurs.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Isabelle propose et Jean-François seconde

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 février 2023

Serge demande qu'une modification soit apportée à l'une de ses citations dans le procès-verbal.

Christian propose et Marjorie seconde

DOSSIERS D'INFORMATION

7. Informations Comité de parents CSSDM (5 min)

Il y a eu consultation sur PEVR du plan d'engagement vers la réussite auprès des parents. Christian nous rapporte que le document qui a servi à la consultation a été critiqué par les parents, car le contenu du questionnaire était complexe et que l'atteinte des objectifs ne paraissait pas réalisable. Le but de la consultation a été questionné : « Allons-nous dans la bonne direction? » ainsi que les cibles du sondage sur le chiffrage des objectifs. Pauline dit à Christian que la démarche a eu le mérite d'amener une discussion. Au final, les parents ont répondu au sondage du mieux qu'ils le pouvaient.

8. Informations OPP (5 min)

Les ventes de collation se sont poursuivies au cours des derniers mois. Nous n'avons pas de suite à propos de la vente des t-shirts de l'école, mais l'enseignante remplaçante de 5^e année a fait la collecte des projets de logos auprès des élèves. Il y aura un projet de kermesse organisé par la fondation et l'OPP. Gestion des avoirs : l'argent de la vente des collations sera versé dans le compte en banque de la fondation. Marine fera la distinction entre l'argent de l'OPP et celui de la fondation. Le compte rendu sera produit afin de faire la tenue de livre.

9. Informations La Fondation de l'école La Mennais (5 min)

a) La vente de chocolat et de café a bien marché. Marie a inscrit l'école au projet **Colle à moi** et il s'agira d'une campagne de financement fonctionnant à l'année. L'argent ira à la fondation.

b) Recherche de projets à financer : il n'y a pas eu beaucoup de dépôt de projets. Mireille a proposé un programme de rénovation de la bibliothèque de l'école. Cela visera l'acquisition d'un ameublement plus ergonomique afin d'en faire un espace multifonctionnel. Mouna propose ses services dans le domaine du design.

c) Margaux demande si l'équipe du 3^e cycle est intéressée à refaire la campagne de financement **École enracinée** en 2023 et Serge répond par l'affirmative.

10. La vie à l'école! (5 min)

a) Mireille nous présente les travaux qui seront faits cet été, à partir du 28 juin : poursuite du changement des planchers au rez-de-chaussée : dans les deux locaux du SDG, de la maternelle 4 ans, de la cuisine, des locaux 111 et 103 et bureau de la directrice.

b) Marjorie nous présente le projet que sa stagiaire Laurie a réalisé avec des élèves. Elle a conçu un cahier de soutien pour la gestion du stress de performance destiné aux parents. Les élèves qui ont participé veulent le présenter dans les classes. Marjorie souhaite peut-être le mettre en vente ou l'offrir en contribution volontaire afin d'en faire bénéficier la fondation.

11. Organisation scolaire 23-24 (groupes, élèves, le personnel) (5 min)

a) Mireille présente les dernières mises à jour de la formation des groupes pour 2023-2024 : l'école comptera 14 groupes, soit deux de groupes de moins que la présente année scolaire. Il y aura un groupe de maternelle 4 ans, deux groupes de maternelle. Au premier cycle, il y aura une classe de 1^{ère} année, une 2^e année et une classe combinée de 1^{re}- 2^e année. Au deuxième cycle, il y aura trois classes (deux en 3^e année et une 4^e année). Au troisième cycle, il y aura une classe de 5^e année et une classe de 6^e année. Les classes « ampli » passeront de quatre à trois groupes. Le nombre exact des élèves de ces classes sera confirmé à la fin juin. L'école comptera environ 220 élèves, ce qui porte le nombre de départs à 30 pour le moment. Christian demande si la baisse de clientèle est liée à des cycles, Mireille lui répond que les baisses étaient prévues dès septembre (voir le CÉ de septembre 2022). Jean-François demande quel est le maximum d'élèves par classe : il s'agit de 26 élèves au 2^e et 3^e cycle.

b) À propos du personnel de l'école: deux enseignants quittent l'école : il s'agit de Maude Godard en classe ampli et d'Élise Chauvel au 3^e cycle. Ces départs se font en fonction de l'ancienneté.

12. Suivi budget 22-23 (10 min)

a) Pauline précise qu'il s'agit d'un suivi sur le budget et non d'un nouveau dépôt de budget. Mireille nous explique et nous fait le suivi des dépenses du fond 6 et du fond 4 et du solde prévu au 30 juin 2023. Joelle fait la proposition de cibler les moyens au printemps et non à l'automne étant donné qu'il y a beaucoup de choses à faire à ce moment et tout au long de l'année. Il faut prendre en compte des budgets non utilisés et faire une prévision. Joelle rappelle qu'il faut sensibiliser les enseignants afin de ne pas perdre l'argent des enveloppes budgétaires. Mireille s'est ajustée en début d'année et elle a communiqué à tous, le besoin de trouver des projets. Elle a rectifié le tir en comparaison à l'an passé et au constat du dernier CÉ de juin 2022 où certaines enveloppes n'avaient pas été dépensées. Pauline remercie Mireille pour la fréquence des mises à jour des dépenses qui nous sont communiquées à chaque CÉ. Jean-François demande si le budget du tutorat sera entièrement dépensé en fin d'année. Mireille nous assure que les besoins des élèves concernés seront comblés.

13. Points SDG (analyse du coût d'une journée pédagogique et résultat du sondage auprès des parents) (10 min)

a) Isabelle fait le suivi du « pourquoi il faudrait encore augmenter le montant de frais de garde lors des journées pédagogiques 2023-2024 ». Idéalement les frais de garde devraient être à 13,00\$ (...) ». Cette précision est apportée suite à des demandes d'information que des parents ont faites à France. Pauline amène la précision que le montant de 11,00\$ « proposé par le CÉ » n'était pas une suggestion du CÉ mais bien une proposition du CSSDM. Christian demande combien il y a d'élèves lors d'une journée régulière au SDG. Isabelle lui répond qu'il y a 200 élèves durant le dîner et 150 en après-midi. Lors des journées pédagogiques, c'est variable mais habituellement autour de 95 inscriptions mais en réalité il se présente souvent un peu moins d'enfants.

b) Isabelle présente le résultat du sondage (les réponses des parents) à la question « Combien souhaitez-vous avoir de sorties ? » (voir la feuille en annexe).

c) Isabelle fournit des précisions sur les animations payantes offertes à l'école lors des journées pédagogiques.

d) Isabelle fait la liste des activités parascolaires qui se termineront en avril et en mai.

DOSSIERS DE CONSULTATION

14. Mobilisation des parents au sein de l'école (15 min)

a) Une rencontre externe a eu lieu pour connaître la motivation des parents à participer aux comités ou à des activités. Mouna nous mentionne que quelques grands principes ont été abordés : « impliquer les parents, recréer des habitudes, faire des invitations, créer des rituels... » En somme, les parents et les enfants doivent inscrire l'activité à leur horaire, l'information doit être communiquée aux parents et aux enseignants, il faut s'assurer qu'il y a une bonne implication à l'OPP et Fondation, l'OPP pourrait être invité à une réunion du personnel (afin de faire germer des projets durant l'été). Une série d'activités comme une kermesse pourrait se faire afin de créer des liens entre les parents et l'école, on pourrait créer un petit guide pour montrer aux nouveaux parents ce qui est offert à l'école. Un projet « potluck » pourrait s'organiser en fin d'année, il faut trouver une date au mois de juin, idéalement la veille d'une journée pédagogique, mais ce n'est pas obligatoire. La date du 8 juin est proposée... à voir.

b) Un autre point est à coordonner, celui du bénévolat des parents à l'école (par exemple à la bibliothèque). Mouna propose de bloquer des journées au calendrier afin de créer des occasions d'implication pour les parents. Un autre parent suggère que cela pourrait se faire en septembre, lors de l'AG ou un soir de la rencontre de parents afin d'avoir la présence du plus grand nombre de parents possibles. Un vin et fromages pourrait avoir lieu lors du soir du préscolaire pour attirer de nouveaux parents.

15. Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école = Sorties scolaires (5 min)

16. Varia

Pas de points varia

DOSSIERS DE DÉCISION

17. Grilles matières 2023-2024 / temps alloué aux spécialistes 2023-2024 (10 min)

Présentation de la grille matière. Total des spécialistes : 270 minutes. Analyse de la grille : rien n'a bougé comparativement à l'an passé. Chaque cycle a géré la répartition des heures sur la grille matière 23-24. Discussion des parents au sujet des heures en science.

Grille adoptée par défaut.

18. Calendrier 23-24 (5 min)

Point reporté au prochain CÉ. Suggestion de Jean-François d'inscrire la date de l'AG sur le calendrier.

19. Budget 23-24 : adopter l'offre de services selon les sommes allouées à l'école (**résolution**) Tableau à venir (15 min)

Mireille présente un tableau du budget octroyé par le CSSDM pour 23-24 pour les choix des services à l'élève. Elle nous montre les postes qui sont payés par le CSSDM et ceux qui sont payés par l'école. Défi, le budget sera moins grand en 2023-2024. Dans le code M15373 du fond 6 : il y a une réserve de 54 846\$ pour payer un salaire d'orthopédagogue. En gros, statu quo pour l'an prochain, mais Mireille va devoir piger dans la réserve pour maintenir les services.

Budget adopté : Christian propose, Isabelle seconde.

20. Mesures dédiées (**résolution**) (5 min)

Point reporté.

21. Points SDG : sorties 23-24 /activités animation à l'école (15 min)

Suggestion d'un processus afin de mieux communiquer les détails des sorties des parents afin d'assurer une bonne compréhension du type de sorties par les parents. Christian propose de communiquer le taux de satisfaction des enfants aux sorties afin de cautionner l'appréciation.

Deux sorties prévues :

1) Sortie glissades sur tubes à St-Jean-de-Matha au prix de 50\$ le 26 janvier 2024

Pauline propose, Marjorie seconde.

2) Sortie escalade à Brossard le 19 avril 2024.

Jean-François propose, Marjorie seconde.

3) Point proposé d'augmenter les frais de garde à 13.00\$ pour les pédagogiques. Le point est reporté au 6 juin. Les parents souhaitent avoir plus de détails avant de se prononcer et d'adopter le point.

22. Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (2 min)

Les sorties seront envoyées par courriel.

23. Prochaine rencontre : le mardi 6 juin 2023 (principaux sujets : code de vie à adopter, consultation sur les manuels scolaires 2023-2024, choix du matériel périssable à approuver, suivi du projet éducatif, plan de lutte contre l'intimidation, réglementation du SDG).

24. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 :07.

Signature du présidente : _____ Date _____

École La Mennais 6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1 Téléphone : (514) 596-5288 <http://la-mennais.csdm.ca>

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement. ***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.